

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00871 Numéro SIREN : 840 490 643 Nom ou dénomination : GHIBLI
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 5698

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	4 708 850.00	2 956 850.00	1 752 000.00	1 758 000.00	6 000.00 0.34
	Créances rattachées à des participations	659 296.27		659 296.27	3 614 826.99	2 955 530.72 81.76
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	5 368 146.27	2 956 850.00	2 411 296.27	5 372 826.99	2 961 530.72 55.12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances					
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	1 500 771.55		1 500 771.55	300 000.00	1 200 771.55 400.26
	Disponibilités	3 860 707.13		3 860 707.13	1 773 746.70	2 086 960.43 117.66
	Charges constatées d'avance (3)	8.00		8.00	12.00	4.00 33.33
	Total III	5 361 486.68		5 361 486.68	2 073 758.70	3 287 727.98 158.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 729 632.95	2 956 850.00	7 772 782.95	7 446 585.69	326 197.26 4.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

612 183.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 131 900) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 131 900.00	4 131 900.00		
	Réserves				
	Réserve légale	413 190.00	21 678.13	391 511.87	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 040 147.26	218 086.14	1 822 061.12	835.46
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	212 667.63	2 613 572.99	2 400 905.36	91.86
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 797 904.89	6 985 237.26	187 332.37	2.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	517 265.06	122 275.67	394 989.39	323.03
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	431 526.50	264 906.80	166 619.70	62.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 850.50	1 484.96	5 365.54	361.33
	Dettes fiscales et sociales	19 236.00	72 681.00	53 445.00	73.53
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	974 878.06	461 348.43	513 529.63	111.31
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 772 782.95	7 446 585.69	326 197.26	4.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

491 261.00 358 761.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			37 054.08	4 393.98	32 660.10	743.25	
Impôts, taxes et versements assimilés			21 450.00		21 450.00		
Salaires et traitements			1 203.00	1 187.00	16.00	1.35	
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			59 707.08	5 580.98	54 126.10	969.83	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 707.08	5 580.98	54 126.10	969.83	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	660 389.11		5 216 479.93		4 556 090.82	87.34
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	63 792.26				63 792.26	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 224.66				13 224.66	
Total V	737 406.03		5 216 479.93		4 479 073.90	85.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	435 000.00		2 521 850.00		2 086 850.00	82.75
Intérêts et charges assimilées (4)	6 762.32		3 678.96		3 083.36	83.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	441 762.32		2 525 528.96		2 083 766.64	82.51
2. Résultat financier (V-VI)	295 643.71		2 690 950.97		2 395 307.26	89.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	235 936.63		2 685 369.99		2 449 433.36	91.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	23 269.00		71 797.00		48 528.00	67.55
Total des produits (I+III+V+VII)	737 406.03		5 216 479.93		4 479 073.90	85.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	524 738.40		2 602 906.94		2 078 168.54	79.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	212 667.63		2 613 572.99		2 400 905.36	91.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

660 389.00 5 216 480.00

SARL AGICOM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a acquis 396 parts de la société 2BM.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	7 894 677		476 113
TOTAL	7 894 677		476 113
TOTAL GENERAL	7 894 677		476 113

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		3 002 644	5 368 146	5 368 146
TOTAL		3 002 644	5 368 146	5 368 146
TOTAL GENERAL		3 002 644	5 368 146	5 368 146

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 521 850	435 000			2 956 850
TOTAL	2 521 850	435 000			2 956 850
TOTAL GENERAL	2 521 850	435 000			2 956 850
Dont dotations et reprises financières		435 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	659 296	659 296	
Charges constatées d'avance	8	8	
TOTAL	659 304	659 304	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	103 278	20 482	81 074	1 722
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	413 987	60 279	244 764	108 944
Fournisseurs et comptes rattachés	6 851	6 851		
Personnel et comptes rattachés	843	843		
Impôts sur les bénéfices	18 393	18 393		
Groupe et associés	431 527	431 527		
TOTAL	974 878	538 374	325 838	110 666
Emprunts souscrits en cours d'exercice	429 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 618			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	427 091			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	50.0000	82 638			82 638

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres immobilisés détenus ont fait l'objet de tests de valeur qui ont permis d'enregistrer une dépréciation de 435 000€.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode CUMP (Coût Unitaire Moyen Pondéré).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 91
Emprunts et dettes financières diverses	4 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 980
Dettes fiscales et sociales	843
Total	8 950

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8
Total	8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	441 762	737 406
Dont entreprises liées		660 389

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

GHIBLI

Société par actions simplifiée au capital de 4 131 900 euros

Siège social : 22 rue de Franquière 76240 LE MESNIL ESNARD

840 490 643 RCS ROUEN

Acte déposé le :

25 JUL. 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2022



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RÉSOLUTION PROPOSÉE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 212 667,63 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	212 667,63 €
A titre de dividendes (soit 2,54 € par action)	- 210 000,00 €

Le solde au compte AUTRES RESERVES	2 667,63 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, s'élève à 210 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes*	Dividendes par titre*
31 décembre 2019	150 000,00 €	1,82 €

*Dividende éligible à l'abattement de 40% visé 158.3.2 du CGI

RÉSOLUTION ADOPTÉE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 212 667,63 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	212 667,63 €
A titre de dividendes (soit 2,54 € par action)	- 210 000,00 €

Le solde au compte AUTRES RESERVES	2 667,63 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, s'élève à 210 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes*	Dividendes par titre*
31 décembre 2018	43 798,14 €	0,53 €
31 décembre 2019	150 000,00 €	1,82 €
31 décembre 2020	400 000,00 €	1,84 €

*Dividende éligible à l'abattement de 40% visé 158.3.2 du CGI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Vincent MOLINA

